Communiqué de presse

Syndicat CGT

des agents de la Ville de Niort, du CCAS de Niort et le l'Agglomération du Niortais.

Bonjour,

Les agents des collectivités Ville de Niort, du CCAS de Niort et de la Communauté d'Agglomération du Niortais sont en colère suite aux décisions du premier élu Jérôme BALOGE, Maire de Niort, Président du CCAS de Niort, Président de la CAN.

Contrairement à ses discours, nos collègues déplorent un mépris de la part de celui-ci dans la considération qu'il a des agents qui ont participé au maintien du service public pendant la période de confinement mais aussi depuis la reprise de l'ensemble des services.

Notre syndicat CGT, vigilant dans la période que nous subissons, a réussi à régulariser les retards à l'allumage sur les règles sanitaires dans nos collectivités. Celles-ci semblent enfin être totalement suivies.

Sur la première période le jeu a été de se débarrasser d'une grande partie des agents précaires alors que leurs salaires étaient prévus aux budgets et qu'ils occupaient des postes permanents pour lesquels nous attendons les recrutements. C'est encore accentuer la précarité en faisant payer tous les cotisants plutôt que de mobiliser les financements déjà prévus.

Notre premier élu, a aussi, au mépris de la légalité, imposé des pertes importantes de congés aux agents.

S'il a voulu se servir de textes qui lui permettaient de prendre des décisions sans aucune consultation, la forme de ces régressions est entachée d'illégalité. Un défaut de formalisme dans la procédure et la rupture d'égalité de traitement entre les agents démontre l'amateurisme de l'autorité territoriale.

Les services sont aujourd'hui laissés à la libre direction de leurs cadres et des consignes sont parfois différentes selon où l'on réalise ses missions. Par exemple si les souffleurs ne sont plus utilisés à la propreté urbaine ils le sont en revanche dans d'autres services. Il est plus que temps de faire une compilation et une harmonisation des usages pour que toutes les consignes soient identiques.

Les agents des écoles sont très sollicités depuis le 16 mars y compris week-end et jours fériés et les heures supplémentaires ne sont pas encore payées. Un mépris des règles de travail hebdomadaire se fait jour aussi bien pour les agents administratifs de la direction de l'éducation que pour les collègues présents dans les écoles.

Les agents des déchets ménagers et de la propreté urbaine, qui ont dû gérer des quantités importantes de déchets dans la période, avec des ramassages éloignés ne sont pas reconnus pour ce travail, car comme les autres agents ils perdent des congés au prorata malgré leur présence régulière et pour certain une partie de leur prime (environ 80 €) qui compose leur salaire.

Les agents du maintien à domicile qui ont vécu des conditions détériorées d'exercice de leurs missions, ne sont pas non plus reconnus pour les missions supplémentaires qu'ils ont dû assumer auprès des usagers pourtant très satisfaits du service rendu. Pour autant les lauriers reviendront aux Politiques !!!

Le dialogue a été exclu par nos collectivités au détriment de la loi. Les changements de rythme horaire et de missions doivent être consultés dans les instances représentatives du personnel. Nos collectivités se sont assises sur la loi et même si des visioconférences ont été organisées aucun élément factuel ne nous était fourni. Nous demandons à connaître les horaires pratiqués dans tous les services de nos collectivités et le nombre d'agents toujours en télétravail. Nous ne demandons pas des éléments insurmontables Il s'agit juste de répondre aux obligations légales qui sont régulièrement bafouées.

Sur conseil de la CGT, les agents nous font massivement remonter leurs recours hiérarchiques contre la perte de congés et pour l'obtention de la prime covid, plus de 250 aujourd'hui sachant que nous finissons ce jour nos distributions de tract et que nous attendons, de fait, d'autres retours.

Malgré ses déclarations de solidarité, son attachement au service public et aux agents qui l'exécute, le Maire Président ne semble pas se soucier du personnel et de leurs conditions de rémunération.

La reconnaissance que les agents demandent aujourd'hui est l'augmentation générale des salaires, cela passe par le dégel du point d'indice, mais aussi immédiatement par l'obtention de la prime covid pour tous les agents qui ont été présents pendant le confinement pour assurer un service public continu et de qualité.

Les promesses faites par monsieur le Maire Président, cette année, concernant une augmentation de salaire conséquente ne sont pas encore tenues. Nous ne sommes pas des mendiants, si quelques services choisis ont reçus des chocolats, ce n'est pas la demande de l'ensemble du personnel. Les fonctionnaires territoriaux, plus bas salaires de la fonction publique, exigent la juste rémunération de leurs missions.

Monsieur le Maire, Monsieur le Président de la CAN, respectez vos engagements, versez la prime covid aux agents, et les indispensables augmentations de salaire. Le syndicat CGT demande que la négociation commence enfin !

Syndicat CGT des personnels actifs et retraités des collectivités de la communauté d'agglomération du niortais
3 rue du mûrier, 79000 Niort Tél : 05 49 78 76 01 - e mail : cgt.txniort@gmail.com